



St-Légier, mai 2013

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire 2013 de l'UDI

Date, lieu : le 16 mai 2013 au Stand de Praz-Hier à St-Légier à 20h.

Excusés : Mesdames : Sarah Burgy, Céline Morier. Véronique Chaudet

Messieurs : Marc-Antoine Chaudet, Pierre Zapf, Jean-Luc Morier.

1. Bienvenue

Le Président, Jean-Luc Burgy ouvre l'assemblée annuelle de l'Union des Indépendants de St-Légier-La Chiésaz à 20h00 et salue les membres présents.

Nous comptons la présence de 16 personnes dont 15 membres, la majorité est de 8.

2. PV de l'AG 2012

Le PV de l'assemblée 2012 a été mis sur le site internet et quelques exemplaires sont à disposition : il n'en est donc pas donné en lecture.

Le PV est accepté à l'unanimité des membres présents.

3. Bilan 2012

3.1 Mot du président (J.-L. Burgy)

Cette année nous vous avons invité à une assemblée ordinaire standard de milieu de législature, non pas parce que tout ronronne tranquillement mais car suite à la deuxième partie de l'assemblée précédente sur le thème de l'intergénération, une partie de nos membres ont beaucoup travaillé sur le sujet et ont envoyé un questionnaire à la population saint-légerine dont nous allons parler ce soir. Merci à ce sous-comité pour son excellent travail.

De ce fait le deuxième thème concernant l'énergie renouvelable a été mis en veilleuse mais des contacts ont été pris avec une ou deux personnes impliquées dans ce domaine qui ont déjà donné leur accord de principe pour une conférence interne ou au niveau du village. Ce sera donc une priorité de votre président pour cette année, sous réserve naturellement de l'avis et des propositions de l'assemblée sous le point divers.

L'année politique s'est animée car certains sujets chauds ou controversés ont été abordés au Conseil communal par exemple le préavis no 03/2012 concernant la rétrocession du solde de la parcelle communale no 2856 au lieu-dit « Les Aveneyres » au promettant-acquéreur BMP Facility Management, l'accord pour des travaux déjà terminés à l'auditorium Strawinski et depuis l'automne le feuilleton concernant tout d'abord l'aménagement des arrêts de bus puis du financement de la ligne 202. Il me semble que les débats ont gagnés en intensité mais pas en clairvoyance et la mauvaise foi a parfois pris le dessus à la bonne logique terrienne et au compromis vaudois ; et ceci sans distinction de parti !

Par contre un évènement pour nous fut la brillante élection de Anne Morier à la présidence du Conseil communal, mais surtout pour son investissement personnel dans cette fonction et l'excellent travail qu'elle a fourni. Au point qu'on espère tous qu'elle se représente pour un second mandat.

Sur le plan intercommunal, on peut remarquer que le retrait provisoire de Saint-Légier et de Blonay du groupe de travail intercommunal pour une fusion à 10 communes a permis de faire évoluer le mandat vers une étude plus large permettant d'étudier les rapprochements à deux communes seulement. On attend donc les premières conclusions de cette étude pour la fin de l'année. Par contre la construction d'un nouveau centre sportif sur les hauts de la commune de Blonay qui est maître d'œuvre ne fait pas beaucoup de bruit et n'avance à ma connaissance pas beaucoup; je rappelle que Saint-Légier participe surtout au financement... L'association Sécurité Riviera a après l'intégration de la Protection civile avant tout planché sur la future intégration du SDIS pour le 1^{er} janvier 2014 : le dossier va passer très prochainement dans tous les conseils communaux des 10 communes concernées.

L'autre préoccupation du président et de son comité, c'est naturellement l'évolution de notre mouvement politique et il s'agit là non seulement du nombre d'adhérents mais aussi de la cohésion du groupe, surtout lorsqu'il s'agit d'une assemblée réunissant des membres d'horizons différents. Et dans ce domaine je dois signaler avec plaisir la réussite de notre soirée grillade du 31 août 2012 ce fut l'occasion d'échanges fructueux avec la présence d'au moins trois générations : à refaire. Concernant l'évolution des membres, il est difficile de motiver ses connaissances et amis hors des périodes électorales mais c'est nécessaire de remplacer au moins les défections et il faut profiter de chaque occasion pour parler et faire parler de nous : l'idéal est de faire venir ses connaissances lors de manifestations organisées par l'UDI, y compris l'assemblée générale.

Quelques conseillers communaux ont démissionnés pour diverses raisons et la liste des viennent-ensuite diminue et je me dis qu'il faudra bientôt aller chercher des futurs conseillers communaux dans les rangs de nos connaissances et amis. Alors au boulot !

Au niveau du comité nous avons eu la désagréable surprise de prendre note de la démission de Léo Pescante pour des raisons de « compliance » professionnelle. A ce sujet votre président ne se souvient plus depuis quand il occupe ce poste... et vous invite à préparer sa succession pour l'AG 2015. En effet, sans quitter le groupement ni le CC, je vais reprendre d'autres activités extraprofessionnelles qui m'obligeront à fixer des priorités et je préfère vous avertir à l'avance.

J'aimerais aussi en conclusion remercier les élues et élus pour leur activité au conseil, les municipaux et notre Présidente du CC pour leurs travaux sans relâche et le comité qui fait perdurer l'âme de notre groupement. Merci de votre engagement et bonne soirée.

3.2 *Bilan des activités de l'UDI au sein du Conseil Communal depuis la dernière assemblée générale à ce jour par Anne Morier.*

Vue du perchoir

Le 25 juin 2012 un peu de stress à l'approche de cette séance, l'attente du résultat du dépouillement me paraît très longue et lorsque le résultat tombe, le stress change, la confiance qui m'est accordée me touche mais me fait peur aussi.

Il me reste à découvrir la face cachée de ce rôle qui demande beaucoup d'organisation, de respect des délais et surtout qui s'apprend « sur le tas ». Les 2 premiers mois ont été calmes, la lecture du pacte de 1291 lors du culte œcuménique et la rédaction d'une allocution pour le 1er août. Pas évident tout de même de trouver l'inspiration...

Puis le 24 septembre c'est le baptême du feu, avoir une cinquantaine de personnes en face de soi et être celle qui donne ou retire la parole... pas habituel pour moi. Je passe du stade de spectatrice à celui d'actrice.

Et c'est lors de cette séance que nous prenons tous le bus, pour un tour de plusieurs mois.

Les spécialités et les cas non décrits dans notre règlement communal et dans la Loi sur les communes me fidélisent avec le service juridique. Pour remplir ce rôle au mieux, il faut être curieux, essayer de comprendre et de faire le plus juste possible. Petit détail d'importance, adapter ma garde-robe en fonction des représentations.

En fin d'année 2012, l'agenda est bien rempli, entre les séances et les représentations qui me permettent de découvrir plein de facettes de notre village et de nos sociétés. Beaucoup de beaux souvenirs, avec la possibilité de découvrir des endroits comme le Montreux Palace et l'Hôtel des Trois Couronnes.

Janvier arrive, avec le musée Chaplin et le décès du conseiller Alain Leresche. Beaucoup de temps au téléphone et de démarches pour faire passer l'humain avant les décisions politiques. Tout ça avec le soutien de la Municipalité.

Février arrive et à nouveau une mauvaise nouvelle, celle de la disparition d'un autre conseiller M Daniel Rubli.

En mars et en avril le bus est toujours là, débat difficile à gérer car tout est « hors cadre juridique prévu », mais il entraîne des réflexions afin d'adapter le règlement communal à ce nouveau cas de figure.

En parallèle de chaque séance, il m'incombe de corriger les PV, de signer les extraits pour le pilier, les lettres pour la préfecture car les assermentations se succèdent. Sans oublier l'organisation des votations.

Il m'a aussi fallu chercher et heureusement trouver une nouvelle secrétaire et un nouvel huissier.

Une réflexion avec la Municipalité pour améliorer le traitement des préavis est encore en phase de test.

Avec Nicole Fuchs et notre nouvelle secrétaire nous cherchons à améliorer et actualiser certains documents ou certaines pratiques.

Et pour terminer une partie plus récréative avec l'organisation de la prochaine sortie du Conseil.

3.3 Mots des Municipaux (Dominique Epp et Gérald Gygli)

AG UDI 2013

Madame la Présidente du Conseil, Monsieur le Président de notre groupement, chers amis et invités,

Notre AG offre chaque année à ses Municipaux l'honneur de vous jeter quelques clins d'œil, mais sans aucune arrière-pensée, rassurez-vous. C'est à moi que revient cette année ce privilège.

Nous voici déjà à la fin de la deuxième année de la présente législature, donc pas tout à fait le « mid-term », mais c'est comme si c'était fait pour utiliser un terme bien vaudois.

J'aimerais pouvoir en dire autant de certains projets dont nous pensions qu'ils étaient à bout touchant en début de législature. Je pense notamment au PGA ou à la crèche-garderie, mais voilà qui confirme à ceux qui en doutaient encore : en politique les choses prennent leur temps !

Et pourtant, bien des projets sont en cours :

- Un (deuxième) projet de crèche-garderie en en passe de voir le jour avec la demande d'un crédit d'étude qui sera prochainement traité par le Conseil communal, mais qui ne ressemble en rien au premier projet dans l'annexe de l'Auberge. Celui-ci sera placé à l'endroit des anciens vestiaires de foot qui se sont libérés suite à la construction des nouveaux vestiaires, un endroit qui n'avait pas pu être pris en compte par le GT UDI qui avait en son temps procédé à un recensement des possibles emplacements. C'est avec une satisfaction particulière que nous avons pris note du coup de pouce du destin qui a voulu que la présidence de la commission ad-hoc chargé de l'étude de ce préavis soit revenue à l'une de nos Conseillères, merci Michèle

- Un autre projet concernant également nos progénitures et non des moindres est celui de l'extension du Collège de Clos-Béguin qui vient de se voir octroyé le permis de construire. Avec des coûts projetés d'un peu plus de 23 Mio, il s'agira ni plus ni moins du plus gros projet jamais entrepris par notre commune

- D'autres projets sont soit en cours (annexe de la Grande Salle), soit très joliment réalisés (Rénovation de l'Auberge Communale ou réaménagement des locaux de l'Administration) et d'autres encore sont ancrés dans la détermination du Municipal en charge, tels la buvette des Mossettes. D'autres encore sont dans les starting blocs avec l'annexe de l'Auberge et la Halle des Fêtes de Praz-Dagoud.

L'aménagement du territoire est un autre gros morceau confié à l'un de vos représentants. Fort du constat que la commune se faisait danser sur le ventre par quelques ayatollahs cantonaux, votre serviteur a en premier lieu poussé sur la pédale de frein de ce carrosse qui avait tendance à quitter sa route. Je tiens de suite à préciser que j'ai été pleinement soutenu dans cette décision par mes collègues, mais que nous recherchons toujours le moyen de contourner l'élément bloquant de la carte des dangers.

Nonobstant le blocage de la révision du PGA, de gros projets voient le jour dans notre commune : un collège privé à 32 Mio à Praz-Dagoud, un complexe hôtelier à Milavy, la future construction de 150 appartements pour 300 nouveaux habitants à Grandchamps sont les exemples les plus marquants. Les décisions fédérales quant au devenir du projet d'agglomération RiveLac pourraient également avoir des conséquences marquantes sur notre territoire.

Le défi majeur de notre futur PGA sera de juguler la pression exercée sur nos infrastructures par la volonté politique de densification du terrain bâti à proximité des lignes de TP par des mesures garantissant un développement par étapes. La pénurie de terrain fait aussi exploser les prix, si bien que nos jeunes ne trouvent plus de quoi se loger convenablement et de fonder une famille dans notre village. La Municipalité a ainsi suivi ma proposition de pouvoir octroyer des droits complémentaire de construire en échange de la garantie de mise à disposition de logements à loyers modérés. Un premier projet de ce type sera traité lors de la prochaine séance de la Commission d'Urbanisme la semaine prochaine. Une autre initiative vise la mise à disposition de coopératives de logement des terrains communaux.

Et non, je ne suis pas de tendance socialiste, même si je me trouve être un fervent défenseur des TP. Notre première ligne de bus #202 a déjà fait jaser dans les chaumières et au Conseil communal et m'a du reste valu le reproche du conflit d'intérêt entre mes fonctions de Municipal et de membre du CA des VMCV. C'est à se demander s'il s'agit là de méchanceté ou de stupidité. Et si j'admets volontiers que la 202 devra mieux faire pour survivre, je décèle un brin de contradiction entre les appels à la diminution du trafic sur nos routes et le rejet d'alternatives au symbole de liberté individuelle que représente la voiture. Bref, nous avons encore du pain sur la planche !

Je terminerai par la mention de quelques autres sujets qui occuperont nos conseillers très prochainement :

- La présentation d'un règlement sur les déchets prévoyant l'introduction d'une taxe causale, sujet sur lequel votre serviteur s'était cassé les dents dans son premier essai
- Des forages visant à exploiter de nouvelles ressources aquifères pour notre eau de boisson
- Plusieurs projets dans le domaine des énergies renouvelables (panneaux photovoltaïques sur des bâtiments communaux, turbinage de l'eau potable, production d'énergie hydraulique sur la Veveyse)
- Un projet cher dans tous les sens du terme, en particulier à l'une de nos membres, qui consistera à enfin réhabiliter le tronçon inférieur du chemin du Saugy. (Le moment venu, il faudra éventuellement envisager l'alternative de reloger Mme Liechti à moindres frais !)
- Et last but not least, les discussions nourries au sujet de fusions de communes qui risquent fort de faire l'objet d'échanges de points de vue contrastés dès ce soir

Gérald et moi vous remercions toutes et tous de votre engagement et des très intéressantes discussions que nous avons de manière informelle pour les uns ou les autres parmi vous. Ces échanges sont non seulement utiles ; ils sont essentiels au maintien de la cohésion dans notre groupement et nous vous en remercions très chaleureusement.

4. Comptes

4.1 Rapport du caissier

Mme Liechti nous lit son rapport qui démontre que la situation est saine, même si les cotisations ont toujours un peu de peine à rentrer...

L'avoir au 31 décembre 2012 est de 6290.95.

4.2 Rapport des vérificateurs des comptes (Marylène Brawand et Véronique Chaudet)

Madame Marylène Brawand nous lit le rapport des vérificateurs des comptes et nous demande de donner décharge au caissier et au comité.

4.3 Approbation des comptes.

Les comptes 2012 sont approuvés à l'unanimité.

4.4 Cotisations 2013

Le comité propose maintenir le montant des cotisations annuelles à 50.- par année pour les membres et à 100.- pour les membres du CC au début de l'année (pour la compensation forfaitaire des jetons de présence).

Le montant des cotisations est maintenu à l'unanimité.

5. Renouvellement du comité et des vérificateurs des comptes

Je vous rappelle la composition du comité : Jean-Luc Burgy président, Pascal Vienet vice-président, Marie-Claude Liechti est caissière, Anne Morier, secrétaire, Michèle Petetin, et Bernard Droz, membres. Les municipaux en activité sont membres de droit et M. Roger Köhli est membre d'honneur. Le poste de Monsieur Pescante est vacant.

Statutairement, le comité actif est élu pour 3 ans. L'ensemble du comité est soumis à réélection et se représente pour un nouveau mandat. Les membres sortants sont réélus.

Pour le poste vacant, le comité vous présente Madame Monica Simonet. Il n'y a pas d'autre candidat à ce poste et nous passons donc au vote.

Madame Simonet est élue à l'unanimité des membres présents.

Pour ce qui est des vérificateurs des comptes, Madame Marylène Brawand sera remplacée par Madame Véronique Chaudet en tant que première vérificatrice. Elle sera épaulée par Mademoiselle Céline Morier, actuellement suppléante.

Nous cherchons donc une ou un suppléant vérificateur qui n'aura en principe rien à faire avant le printemps 2014.

Monsieur Leonardo Pescante accepte d'être vérificateur suppléant.

6. Résultats du sondage intergénération

7. Programme 2013

- Nous allons donc poursuivre les activités sur le thème de **l'inter-génération** selon les discussions du point précédent.

Pour l'instant voici les dates réservées pour cette année :

- 23 août Grill-party ici à Praz-Hier

De plus, le site internet <http://www.udi-st-legier.ch> a été mis à-jour et nous mettrons tout en œuvre pour que vous puissiez ainsi avoir toujours des nouvelles fraîches du comité.

De plus, je vous rappelle que vous êtes toutes et tous les bienvenus aux séances de préparation du CC, le lundi précédent la séance du conseil. Naturellement pour les conseillers en charge, elles sont obligatoires.

8. Propositions individuelles et questions

Monsieur Roger Kohli demande à quoi en est le projet de turbinage de nos eaux. Nos Municipaux répondent que l'eau ne serait pas pompée et irait en gravitaire.

Une question est aussi posée concernant la fête des voisins à prévoir pour 2014.

Le président remercie tous les membres pour leur présence active à cette assemblée annuelle ordinaire et pour leur soutien en général. Il lève la séance à 22h pour passer à la 2ème partie, à savoir un apéritif....

Anne Morier
Mai 2013